

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **D&S n°202 février 2013 est paru (28 pages, 3 Euros). Encart spécial ANI**

- D&S, la revue -

Date de mise en ligne : mardi 26 février 2013

---

Démocratie & Socialisme

---

**DÉMOCRATIE  
SOCIALISME**

**5 MARS  
DANS L'UNITÉ  
CONTRE L'ANI  
(Accord National Interprofessionnel)  
DE PARISOT**



**MENSUEL POUR ANCRER  
LE PARTI SOCIALISTE  
À GAUCHE  
N°202- FÉVRIER 2013 - 3 euros**

**Non à l'ANI  
Oui à une loi contrôlant  
les licenciements abusifs**

**Sommaire :**

« En Une » : 5 mars dans l'unité CONTRE L'ANI (Accord National Interprofessionnel) de Parisot

P.2 : informations, abonnements, agenda

P.3 : éditorial : un accord minoritaire

P. 4 et 5 : « Loi d'orientation et de programmation pour l'École » refondation ou temporisation ? et Donner du souffle à la refondation de l'école

P. 6 : Mariage pour tous - Pinar Selek

Encart dossier 24 pages : 20 questions, 20 réponses sur l'ANI et l'avant-projet de loi

P. 7 et 8 : Au Mali, la France est à la croisée des chemins

P. 9 et 10 : Internationales - Lincoln : Spielberg blanchit le combat abolitionniste

P. 11 : post-it Palestine : Lettre sur un pavé

P. 12 billets de « der » : Quand « Ma Tante » se substitue à la Sécu... et Est-ce la mort de l'inspection du travail ?

## Abonnez-vous et abonnez vos camarades à D & S



Formulaire pour le prélèvement automatique



Supplément N° 202 - Février 2013 - soutien 5 €

### Dossier Spécial ANI

*Non à une loi qui,  
en reprenant l'ANI de Wagram du 11 janvier  
signé par le Medef et une minorité syndicale,  
précariserait l'emploi et les salaires  
et sécuriserait les licenciements*

## 20 questions, 20 réponses sur l'ANI (Accord National Interprofessionnel) et l'avant-projet de loi

### 1°) Est-ce que la « méthode » d'un sommet social était bonne :

Cher(e)s député(e)s de gauche,

En même temps qu'à des millions de salariés c'est à vous que s'adresse cette analyse.

L'ANI signé boulevard de Wagram le 11 janvier arrive en Conseil des ministres le 6 mars. L'avant-projet de loi vient tout juste d'être déposé. Puis il arrivera au Parlement fin mars, courant avril. C'est vous qui allez avoir, avant mai, la décision entre vos mains.

On nous dit qu'il y aurait une « procédure d'urgence » et une seule lecture ? Pourquoi ? N'a-t-on pas pris le temps parlementaire régulier pour quantité de récentes lois ? Or là, l'enjeu est plus grave, plus déterminant encore. Ce sera sans doute la loi la plus décisive depuis le début du quinquennat.

Or le projet d'accord conclu le 11 janvier 2013 boulevard de Wagram entre le patronat et une minorité syndicale ne devrait pas être repris par la majorité de gauche au Parlement.

Prenez le temps de l'examiner, bien en détail, comme nous le faisons ci-dessous, car il marquerait si vous l'adoptiez, une grave régression des droits sociaux des salariés.

Ce fut pourtant une excellente idée d'embrasser un sommet social après les élections présidentielles et législatives. Encore eût-il fallu qu'il soit un « sommet historique » occasion d'un débat et d'une mobilisation dans tout le pays sur la reconstruction sociale à mettre en œuvre après dix ans de destruction sociale de la droite sarkozyste et du Medef...

La droite avait tellement cassé le droit du travail de 2002 à

2012 (lois Fillon, Larcher, Bertrand... recodification du code du travail, etc.) qu'il fallait le reconstruire, éradiquer la précarité.

Il était nécessaire de chercher à impliquer le patronat, en dépit de son hostilité, dans la lutte contre le chômage, contre les licenciements. Il fallait ré-augmenter les salaires bloqués depuis dix ans et donner des droits nouveaux en termes de santé, sécurité, conditions de travail. Les propositions concrètes de reconstruction du code du travail ne manquaient pas. Encourager les salariés, les mobiliser, c'était le moyen de sortir plus vite et plus sûrement de la crise, tout en confrontant le patronat à ses responsabilités, éventuellement à ses dérobades ou à son agressivité.

C'était d'ailleurs écrit publiquement dans le « projet socialiste » 2011 : « reconstruire le droit du travail ».

Négocier avec le patronat, l'engager dans le redressement du pays, il le faut. Le Medef est le premier responsable du chômage de masse, il doit être concerné profondément dans la sortie de crise, la redistribution du travail et des richesses. Car il y a eu un partage du travail féroce, violent, injuste entre sans travail sous travail sur travail au détriment de l'emploi.

Il faut en revenir à de bonnes lois républicaines du travail.

Nous ne pouvons survivre avec 5 millions de chômeurs, 10 millions de pauvres, 3 millions de précaires, 3,5 millions de temps partiels, 2,7 millions de smicards, un salaire médian limité à 1640 euros alors que la durée réelle moyenne du travail hebdomadaire est remontée à 41/42 h et qu'il y a un milliard d'heures supplémentaires dissimulées, non déclarées, non majorées, non payées (l'équivalent de 600 000 emplois). Il y a urgence : on aurait pu voter en ce sens dès juillet 2012, cela a été retardé, mais ce n'est pas une raison pour que cela soit fait de façon précipitée, au pas de charge, sans faire très attention.

Démocratie | socialisme